
JUIN 2026

***RAPPORT DE LA COMMISSION
ACADÉMIQUE D'HARMONISATION
DES NOTES***

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

CAP

Session 2026

Lieux : Vice rectorat

Date : Vendredi 12 juin 2026, de 08h00 à 17h00

Participants : Nathalie VOLANT IA-IPR d'EPS, FANET Guillaume CMI d'EPS, EDDAHMANI Medhi, KIOU Ludovic, LAVABRE Renaud, GUION David, DUPIRE Catherine, SOUTISON Franck, PICARD Jérémie, BOUDET Damien, JOCAILLE Matthieu, PERROY Teva, PORLIER Terava, BAUVIT Hervé, VERNIER Jean-Pierre.

Ordre du jour :

- Procéder à l'harmonisation des notes en CAP, BAC PRO et BGT ;
- Vérifier les certificats médicaux des élèves inaptes et étude des élèves qui n'ont qu'une seule note ;

1- Harmonisation des notes en CAP, BAC PRO et BGT,

Les différentes moyennes obtenues par les élèves dans chacune des filières sont présentées à la commission. Ces résultats entraînent une série de constats :

- *La tendance observée l'année dernière se confirme : les moyennes de Polynésie sont proches des moyennes nationales.*

Examen	Moyenne 2026		Moyenne académique 2025		Moyenne nationale 2025	
Baccalauréat Général et Techno.	15.02		14.80		14.56	
	Bac G 15.36	Bac T 14.52	Bac G 15.22	Bac T 14.08	Bac G 15.31	Bac T 13.81
Baccalauréat Professionnel	14.11		14.05		14.04	
CAP	13.50		13.37		13.14	

La commission a décidé de prendre en compte les moyennes des élèves notés en EPS, à l'exclusion de ceux ayant obtenu la note zéro sur une partie ou l'ensemble des CCF.

Les moyennes sont en légère augmentation, mais on note à nouveau une différence de 0.84 point entre les moyennes du baccalauréat technologique et le baccalauréat général.

- Un écart des moyennes entre les filles et les garçons qui se stabilise

BAC Général et Techn.	Moyennes 2026	2025 Académique	2025 Nationale
MOYENNE GENERALE	15.02	14.80	14.56
MOYENNES FILLES	14.72	14.49	14.22
MOYENNES GARCONS	15.46	15.20	14.91
ECART FILLES /GARCONS	- 0.74	- 0,71	0.69

BAC PROFESSIONNEL	Moyennes 2026	2025 Académique	2025 Nationale
MOYENNE GENERALE	14.11	14.05	14.03
MOYENNES FILLES	13.77	13.59	13.63
MOYENNES GARCONS	14.42	14.41	14.39
ECART FILLES /GARCONS	- 0.65	-0.82	-0.76

CAP	Moyennes 2026	2025 Académique	2025 Nationale
MOYENNE GENERALE	13.50	13.37	13.14
MOYENNES FILLES	13.45	12.18	12.66
MOYENNES GARCONS	13.52	13.93	13.34
ECART FILLES /GARCONS	-0.07	- 1.75	0.68

L'écart entre les moyennes des filles et des garçons parvient presque à atteindre les valeurs observées au niveau national en 2025 ; pour la première fois, les moyennes de filles se rapprochent de celles des garçons.

C'est en CAP que la progression est la plus flagrante, marquant les efforts réalisés par les équipes pour tenter de mettre les filles davantage en réussite dans ces filières.

Cette année encore, l'harmonisation a généralement porté sur le rapprochement des moyennes filles et des moyennes garçons.

➤ Des champs d'apprentissage diversement exploités :

2026	BAC GENERAL et TECHNO			BAC PROFESSIONNEL			CAP		
	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Moyenne	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Moyenne	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Moyenne
CA1	14.66	15.54	15.06	13.99	14.47	14.25	12.10	13.80	13.19
CA2	14.72	15.68	15.14	13.97	14.95	14.50	14.81	14.62	14.67
CA3	15.72	14.61	15.54	15.29	15.17	15.24	/	/	/
CA4	14.45	15.94	15.07	13.90	14.33	14.12	13.97	14.03	14.01
CA5	15.01	15.56	15.24	13.30	14.22	13.78	14.47	13.39	13.77

Dans la voie générale et technologique, les moyennes, quels que soient les champs d'apprentissage, ne laissent pas apparaître de grandes différences entre elles ; néanmoins, seuls 30% des lycéens ont l'opportunité de pratiquer une activité physique du CA3, alors que 89% d'entre eux sont évalués en CA4. Les activités d'entretien (CA5) représentent le deuxième champ d'apprentissage le plus exploité.

En bac professionnel, le champ d'apprentissage n°4, est également, et de loin, le plus représenté, puisque 88% des élèves y sont évalués alors que 10% des élèves seulement sont évalués en CA3. Le CA2 est également bien représenté, avec 76% d'élèves concernés.

Ces données se retrouvent pour le CAP, le CA4 étant majoritairement proposé aux élèves. Seul le CA 1 fait apparaître un écart de plus d'un point entre filles et garçons. Les professeurs semblent avoir tiré parti des remarques des années précédentes, et avoir traité les activités de façon à moins pénaliser les filles lors des évaluations.

Néanmoins, malgré les efforts déployés en formation pour donner envie aux enseignants de s'emparer des APSA du champ d'apprentissage 3, notamment en développant le « ori tahiti » (danse polynésienne), celui-ci reste le parent pauvre des programmations...

➤ Quelques constats sur l'évaluation des différents attendus de fin de lycée et de fin de lycée professionnel

Moyennes académiques :

Bac G T	CA 1	CA 2	CA 3	CA 4	CA 5
AFL 1	14 13.60 14.48	14.49 13.97 15.17	15.19 15.37 14.31	14.04 13.12 15.35	15 14.63 15.51
AFL 2	15.85 15.32 16.49	15.86 15.62 16.17	16.45 16.69 15.25	16.40 16.06 16.88	15.09 15.19 14.96
AFL 3	17 16.81 17.23	16.28 15.94 16.72	15.65 15.77 15	16.31 16.11 16.58	15.8 15.66 15.99

Moyennes filles
Moyennes garçons

Les notes pour l'AFL1 (portant sur la performance et la technique) restent inférieures à celles des autres parties de la notation, particulièrement pour les champs n°1 et n°4 ; le champ d'apprentissage 3 apparaît plus favorable aux filles, les notes des garçons restant supérieures à celles des filles sur les autres CA, quels que soient les AFL considérés.

Bac Professionnel	CA 1	CA 2	CA 3	CA 4	CA 5
AFLP 1	13.04 12.32 13.63	14.49 13.57 15.25	14.74 14.83 14.55	13.08 12.52 13.58	13.46 12.77 14.08
AFLP 2	13.81 13.11 14.38	14.11 13.45 14.66	15.44 15.39 15.55	13.53 12.71 14.27	13.58 12.92 14.19
AFLP 3	14.65 14.84 14.54	13.74 14.13 13.45	14.88 14.9 14.85	14.46 14.9 14.28	13.98 14.13 13.87
AFLP 4	15.19 16.15 14.44	14.79 14.35 15.17	13.33 13.33 /	15.02 14.94 15.08	14.42 13.9 14.92
AFLP 5	15.47 15.46 15.48	14.71 14.38 15.01	16.34 16.52 16.04	15.49 16.07 14.85	14.25 13.88 14.72
AFLP 6	14.52 13.86 15.05	14.7 13.56 15.52	/ / /	/ / /	12.67 13.05 12.52

CAP	CA 1	CA 2	CA 3	CA 4	CA 5
AFLP 1	13.26 11.9 14.15	14.83 14.88 14.81	/	13.2 12.65 13.43	13.37 13.64 13.24
AFLP 2	12.52 10.38 13.93	14.44 14.06 14.57	/	13.6 13.24 13.74	13.83 15.17 13.18
AFLP 3	12.42 11.95 12.53	13.37 12.5 13.57	/	14.26 16.18 13.92	13.46 14.81 12.63
AFLP 4	13.65 13.72 13.6	15.05 16.01 14.72	/	14.45 15.9 13.66	14.06 14.81 13.75
AFLP 5	14.64 13.43 15.57	14.46 15.12 14.24	/	14.67 15.6 14.25	13.83 14.86 13.23
AFLP 6	11.91 13.68 10.03	14.64 13.33 15.63	/	/	10.29 14.44 8.85

Les mêmes constats se révèlent dans la voie professionnelle. Le champ 1 est moins favorable aux filles, mais elles réussissent assez bien par ailleurs. Les professeurs ont noté cette année une assiduité et un engagement chez les filles nettement supérieurs à ceux des garçons, surtout en CAP, ce qui peut expliquer que leurs notes aient augmenté.

La formation mise en place l'année dernière auprès des collègues de lycée et lycée professionnel pour réactiver la réflexion autour des AFL 2 et 3 et AFLP 3,4,5,6 a peut-être porté quelques fruits.

➤ Un taux d'absentéisme différent selon les filières (élèves notés absents à au moins une épreuve)

	Baccalauréat Général		Baccalauréat Technologique		Baccalauréat Professionnel		CAP	
	Effectif		Effectif		Effectif		Effectif	
TOTAL élèves	1123	0.18 %	780	0.64%	1197	2.74 %	359	5.01 %
FILLES	688	0.15 %	459	0.87%	531	3.58%	110	2.73%
GARCONS	435	0.23 %	321	0.31%	666	1.97 %	249	6.02%

Si le taux d'absentéisme est très convenable dans la voie générale et technologique, il reste plus important dans la voie professionnelle, avec cependant une nette baisse en CAP, (9% en 2025). Les équipes ont réalisé un réel effort pour prévenir, en amont, le décrochage et pour proposer une offre de pratiques qui donne envie aux élèves de s'impliquer dans leur formation.

La mention « absent » à toutes les épreuves de CCF entraînant la non possibilité pour un élève de la voie professionnelle d'obtenir son diplôme, je demande aux équipes de veiller particulièrement à ce que les protocoles distribués aux élèves en début d'année scolaire soient très clairs ; ils doivent mentionner les dates précises des CCF, des rattrapages, la conduite à tenir en cas d'incapacité médicale, les risques encourus si l'élève ne se présente pas. Le professeur doit pouvoir produire toute preuve justifiant qu'il était dans l'incapacité de noter l'élève.

Résultats des harmonisations :

A- Certificat d'Aptitude Professionnelle :

Comme l'année dernière, la commission a fait le choix de ne pas modifier les notes lorsque les effectifs de classe étaient faibles.

Ce sont avant tout les écarts de notation importants entre les filles et les garçons qui ont guidé les choix de la commission.

En CAP, 2 établissements ont été harmonisés (9 pour la session 2025), l'un pour réduire l'écart des notes filles – garçons, l'autre pour rapprocher la moyenne des filles de la fourchette de confiance académique.

B- Baccalauréat Professionnel :

La commission a fait le choix de ne pas modifier les notes lorsque les effectifs de classe étaient faibles.

6 établissements ont été harmonisés, (15 pour la session 2025), là encore pour réduire l'écart de notes filles – garçons.

C- Baccalauréat Général et technologique :

6 lycées ont été harmonisés (13 pour la session 2025), toujours pour réduire les écarts de note filles garçons par APSA.

Quelle que soit la filière, nous avons fait le choix d'augmenter ou de baisser les notes, même de très peu de points, de façon à continuer d'attirer l'attention des professeurs sur ce sujet.

Les inaptitudes

Le pourcentage d'inaptes totaux et partiels est relativement faible ; les professeurs d'EPS semblent s'être bien emparés de cette problématique et proposent à leurs élèves des solutions diverses.

Faire une réunion, en début d'année, avec tous les élèves déclarés inaptes totaux de l'établissement pour leur présenter les référentiels académiques adaptés et leur distribuer le certificat médical académique type reste une stratégie porteuse pour s'assurer d'une information large.

A la rentrée scolaire, chaque équipe aura accès à son dossier d'établissement, déposé dans un espace TRIBU, lui permettant de prendre connaissance de façon fine, des résultats de leurs élèves dans les différents CA évalués. En analysant ces données, et en les mettant en relation avec les moyennes académiques et les notes attribuées dans les différents AFL ou AFLP, il devrait être possible de repérer des axes de travail pour préciser les indicateurs d'évaluation.

Enseignement optionnel :

La commission, en lien avec l'ensemble des autres enseignements évalués en contrôle continu, s'est tenue le 13 juin. Il n'y a pas eu d'harmonisation.

Moyenne des établissements après harmonisation

Voie Générale	Nombre d'élèves	Moyenne en 1ère		Nombre d'élèves	Moyenne en Terminale
Etablissement	11	17		3	16.2
Etablissement	18	16.85		8	18.8
Etablissement	6	15.5		10	18.5
Etablissement	19	15		23	15.5
Etablissement	12	17		9	17.7
Etablissement				11	13.78
	67	16.23		64	16.45

Voie Technologique	Nombre d'élèves	Moyenne en 1ère		Nombre d'élèves	Moyenne en Terminale
Etablissement	5	17		5	15.34
Etablissement	30	15.3		24	16.12
Etablissement	3	16			
Etablissement	2	16.3		21	16.5
Etablissement				7	13.35
				1	14
	40	15.55		36	15.83

Ces moyennes sont très proches de celles de l'année dernière ; la réunion qui a eu lieu en novembre 2025 a permis de clarifier les procédures de notation et de se mettre en conformité avec les attendus des programmes.

Epreuves obligatoires ponctuelles :

Sur les 34 élèves inscrits cette année toutes filières confondues, seuls 28 se sont déplacés. La réussite des candidats dans l'activité académique « randonnée » se confirme et conforte le choix de maintenir cette activité dans les choix possibles.

	Nb d'élèves inscrits	Nb d'élèves notés	Moyenne	Couples d'activités choisis
Voie GT	28	24 9 garçons 15 filles	12.21 F : 12.16 G : 12.60	Randonnée – Tennis de table (4) Randonnée - 1/2 fond (3) Tennis de table - 1/2 fond (7) Tennis de table – Danse (7) Danse – 1/2 fond (1) Danse – randonnée (2)
Bac Professionnel	4	4	11.35 F : 11 G : 11.6	Randonnée – Tennis de table (1) Tennis de table - 1/2 fond (1) Tennis de table – Danse (1) Danse – randonnée (1)
CAP	2	0	/	/

Activités	Moyenne générale	Moyenne Garçons	Moyenne Filles
Tennis de table BGT	12.19	14.41 (6 candidats)	11.08 (12 candidates)
Tennis de table BCP	13.33	13.5 (2 candidats)	13 (1 candidate).
Randonnée BGT	16.44	17.6 (4 candidats)	15.5 (5 candidates)
Randonnée BCP	11.75	12 (1 candidat)	11.5 (1 candidate)
Danse BGT	9.2	14.5 (1 candidat)	8.55 (8 candidates)
Danse BCP	8.5	/	8.5 (1 candidat)
Demi-fond BGT	11.26	13.11 (7 candidats)	8.02(4 candidates)
Demi-fond BCP	7.5	7.5 (1 candidat)	/

En BGT : 1 candidate a choisi le couple danse – tennis de table mais ne s'est pas présentée en danse.

En BCP : 1 candidate a choisi le couple danse – randonnée sportive mais ne s'est pas présentée en danse.

Epreuves d'enseignement de spécialité :

Deux élèves ont choisi d'abandonner l'enseignement de spécialité EPPCS en fin de classe de première, sans harmonisation de leurs résultats.

2. Vérification des certificats médicaux des élèves inaptes.

Lors de cette CAHN, tous les certificats médicaux ont été vérifiés. Nous rappelons que les épreuves adaptées doivent être mises en place dans les établissements pour que chaque élève, quelle que soit la nature de son inaptitude, puisse bénéficier d'un protocole évaluatif avec au moins deux activités différentes.

Quelques cas particuliers sont apparus et ont été traités par les membres de la CAHN.

La commission a examiné les résultats des élèves qui n'ont qu'une seule note (DI + DI + NOTE), en interrogeant, si besoin, au cas par cas, les enseignants ; il est indispensable qu'une grande vigilance soit portée à la construction de chacun des dossiers individuels d'élèves afin de faciliter les prises de décision par les membres présents. Nous recommandons vivement que chaque enseignant vérifie, à l'issue de chacun des CCF organisé, qu'il dispose bien du certificat médical de l'élève, correspondant effectivement aux dates de l'épreuve.

Je rappelle qu'il est indispensable que le « référent examens » du lycée organise, la semaine précédant la CAHN, une préparation spécifique à cette commission. Le but de ce travail préparatoire est de faire le point, rassembler et vérifier l'ensemble des documents nécessaires à la bonne tenue de la CAHN.

L'observatoire des pratiques d'évaluation

L'observatoire des pratiques évaluatives, installé l'année dernière, s'est réuni une première fois en novembre, pour mener une réflexion sur l'évaluation de l'enseignement optionnel, car les équipes avaient besoin de travailler sur les modalités d'évaluation pour répondre pleinement aux attendus. Les collègues ont pu partager leurs outils de travail, sélectionner ceux qui semblaient conformes et définir des procédures communes pour gagner en pertinence et en équité.

Les notations aux AFL 2 et 3 et AFLP 3,4,5,6 devaient faire l'objet de la réflexion de l'observatoire réuni au mois de juin mais le temps a manqué pour conduire ce travail. Cette réflexion pourrait être reportée à la rentrée prochaine, de façon à produire des outils d'évaluation plus adaptés aux élèves en fin de formation et plus discriminants.

Il serait intéressant d'interroger la façon dont les équipes introduisent la notion de choix de répartition des points entre AFL2 et AFL3, les professeurs présents à la commission mettant en avant la difficulté à réellement travailler cette possibilité de choix durant les cycles d'enseignement.

Certaines équipes ont fait valoir leur envie de modifier leurs référentiels car ils se rendent compte que les situations ou modalités d'évaluation seraient à revoir, maintenant qu'ils ont été éprouvés, en particulier pour certains AFL et dans certains champs. Une « relecture » des référentiels pourrait donc également être une piste de réflexion pour l'année prochaine.

Proposition des membres de la CAHN pour la session 2027

Après 3 ans en tant que membres de la CAHN, certains enseignants souhaitent céder leur place à un enseignant de leur équipe pédagogique.

Ci-dessous la proposition des membres de la CAHN à compter de la session 2027 :

Etablissement	Membres de la commission
Vice- Rectorat / IP	Mme ALLAIN Céline, IA-IPR d'EPS
Vice- Rectorat / IP	M. FANET Guillaume, CMI d'EPS
LP de Faaa	M. VERNIER Jean-Pierre, professeur EPS
LP de Mahina	Mme DUPIRE Cathy, professeur EPS
Lycée hôtelier	M. EDDAHMANI Meddhi professeur EPS
Lycée de Papara	M. Franck SOUTISON, professeur EPS
Lycée P. GAUGUIN	M. PICARD Jérémy, professeur EPS
Lycée LA MENNAIS	M. KIOU Ludovic, professeur EPS
Lycée S. RAAPOTO	Mme PORLIER Terava, professeur EPS
COL POMARE IV	M. BOUDET Damien, professeur EPS
LYP TAIRAPU NUI	M. OOPA Nathanel, professeur EPS
COL S-CŒUR TARAVAO	M. PERROY Teva, professeur EPS
LYP DIADEME	M. JOCAILLE Matthieu, professeur EPS
LP ST-JOSEPH	M. BAUVIT Hervé, professeur EPS
LP DON BOSCO	M. GUION Tehiva, professeur EPS